

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Rennes 2 - Licence - Lettres - Parcours Français pour le professorat des écoles

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Rennes 2 - Licence - Lettres - Parcours Français pour le professorat des écoles	Jury par défaut	Tous les candidats	40	456	251	429	26	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Objectifs

La licence mention Lettres est un diplôme de langue et littérature. Ce double objet implique, l'étude de quatre domaines : Littérature française, Littérature générale et comparée, Linguistique, Littératures anciennes.

Elle vise à fournir aux étudiants :

- une culture littéraire étendue de l'antiquité à l'extrême contemporain
- une approche comparée des différentes littératures européennes et extra-européennes,
- une initiation aux différents domaines de la linguistique : étude du système de la langue, de son évolution historique et de ses variantes.

- une maîtrise des techniques du discours.

[En savoir plus](#) sur l'organisation des enseignements

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un préclassement automatisé a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux.

Le paramétrage de ce traitement automatisé a été effectué conformément aux attendus nationaux relatifs à la formation déclinés en critères que ses membres ont définis. Le traitement automatisé a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Démontrer des compétences dans l'usage de la langue française (syntaxe et argumentation) et savoir organiser une réflexion.
Démontrer un réel intérêt pour la culture littéraire. Envisager un projet professionnel dans l'enseignement primaire.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en français		Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat, moyenne de 1ère en français	Important
	Résultats académiques des deux dernières années	Moyennes générales	Moyenne générale de 1ère, de terminale, moyenne générale au baccalauréat, résultats de la dernière année suivie selon la situation du candidat	Important
	Niveau en spécialité		Moyenne des EDS en 1ère, en terminale, résultats des épreuves terminales des EDS (si présents)	Important
	Niveau en langue vivante		Moyenne de la LV1 en terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche avenir	Champ "méthode de travail" de la Fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Compétences en expression française et en argumentation		Notes obtenues dans les matières mettant en œuvre maîtrise orale et écrite de la langue française en 1ère et terminale, le cas échéant aux épreuves du baccalauréat ou dans la formation antérieure du candidat	Important
	Compétences linguistiques		Moyenne de la LV1 en 1ère et terminale	Important
Savoir-être	Capacité à travailler de manière autonome		Autonomie du candidat telle qu'exprimée dans la Fiche Avenir	Important
	Intérêts transversaux et curiosité intellectuelle		Notes obtenues, toutes disciplines confondues, en 1ère et terminale, le cas échéant aux épreuves du baccalauréat	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation	Projet de formation motivé	Important
	Capacité à réussir	Fiche avenir	Champ "capacité à réussir" de la Fiche Avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Fiche avenir	Champ "engagement citoyen" de la Fiche Avenir	Complémentaire

Signature :

Vincent Gouëset,

Président de l'établissement Université de Rennes 2